



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta (Conseil des élus) de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mercredi 27 juin 2018 de 11 h 30 à 11 h 35.

SONT PRÉSENTS : M. Clifford Moar, chef
M. Stacy Bossum, conseiller
M. Jonathan Germain, conseiller
M. Stéphane Germain, conseiller
M^{me} Élisabeth Launière, conseillère
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller
M. Steve Morel, directeur général
M. Josée Buckell, greffière

SONT ABSENTS : M. Patrick Courtois, conseiller (REPRÉSENTATION)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Développement des relations humaines et administration
 - 3.1 États financiers audités 2017-2018
 - 3.2 Augmentation économique
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le Chef Moar assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Chef Moar procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par M. Charles-Édouard Verreault
Appuyé de M. Stéphane Germain
Adopté à l'unanimité

3. DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS HUMAINES ET ADMINISTRATION

3.1 ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2017-2018

RÉSOLUTION N° 7112

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche vers l'autonomie, entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta, dans le cadre de ses orientations et priorités, a identifié comme axe prioritaire la mise en œuvre d'encadrements et de mécanisme de gouvernance fondés sur l'efficacité, la transparence et l'intégrité afin d'assurer la saine gestion de nos ressources;

CONSIDÉRANT que le rapport d'audit délivré par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour l'exercice clos au 31 mars 2018 est sans réserve;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a l'obligation de produire des états financiers audités, et ce, afin de se conformer aux exigences des différents bailleurs de fonds;

CONSIDÉRANT que les états financiers audités ont été présentés au Comité des finances et d'audit le 15 juin 2018.

IL EST RÉSOLU d'approuver les états financiers audités 2017-2018 de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, comme présentés par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.;

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de présenter les états financiers audités 2017-2018 à la population le 29 août 2018.

IL EST DE PLUS RÉSOLU de désigner le Chef et la Direction générale à signer lesdits documents.

Proposé par M. Stacy Bossum
Appuyé de M. Jonathan Germain
Adopté à l'unanimité

3.2 AUGMENTATION ÉCONOMIQUE

RÉSOLUTION N° 7113

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche vers l'autonomie, entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta a dans ses orientations de développer et mettre en œuvre des encadrements et des mécanismes de gouvernance fondés sur l'efficacité, la transparence et l'intégrité afin d'assurer la saine gestion de nos ressources;

CONSIDÉRANT que les résultats financiers de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan au 31 mars 2017 présentent un surplus net d'opérations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a adopté une Politique de rémunération et une Grille salariale qui visent une équité de traitement pour l'ensemble des employés de l'organisation;

CONSIDÉRANT que l'indice des prix à la consommation (IPC) d'avril 2018 est de 1,7 %;

CONSIDÉRANT que l'impact financier de l'augmentation économique sur la masse salariale s'élève à 304 386 \$;

CONSIDÉRANT que l'augmentation économique devra être assumée à même l'allocation budgétaire approuvée pour l'exercice financier au 31 mars 2019.



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

IL EST RÉSOLU d'indexer la grille salariale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan de 1,7 %, à compter du 24 juin 2018.

Proposé par M. Stacy Bossum
Appuyé de M. Charles-Édouard Verreault
Adopté à l'unanimité

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 11 h 30, proposée par M^{me} Élisabeth Launière, appuyée de M. Jonathan Germain et adoptée à l'unanimité.

La greffière,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Josée Buckell